



Communiqué de presse

Lancement d'un nouveau système informatique portuaire

L'Union Maritime de La Rochelle, ses membres et Port Atlantique La Rochelle sont réunis, ce mercredi 16 novembre 2011, afin de signer avec la société SOGET le contrat avec les utilisateurs, qui lance la mise en œuvre du logiciel AP+, **guichet unique électronique pour l'ensemble de la place portuaire rochelaise.**

Cette étape de lancement est le fruit d'un **travail collaboratif**, au cours duquel l'Union Maritime de La Rochelle et Port Atlantique La Rochelle ont su rassembler les entreprises portuaires autour d'un **projet fédérateur.**



Lancement du guichet unique électronique : les participants au 1^{er} comité de pilotage.

Ce nouveau logiciel de gestion communautaire des marchandises (CCS pour Cargo Community System en anglais) permettra à chaque entreprise ou acteur portuaire de **suivre et gérer le cheminement opérationnel et administratif** (suivi des étapes des procédures douanières, lieu et conditions de stockage, etc.) **des navires et des marchandises** importées ou exportées, au travers des infrastructures du Port, et même au-delà des limites de la zone portuaire.

Relié aux réseaux informatiques sécurisés de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et interfacé avec les outils existants, le CCS AP+ permettra notamment une **dématérialisation** et donc une **simplification des procédures douanières**, administratives et commerciales, gage de performance des entreprises rochelaises.

Aujourd'hui et grâce à ce projet, l'Union Maritime de La Rochelle et Port Atlantique La Rochelle permettent à la place portuaire rochelaise de se doter d'une **informatique portuaire moderne**, qui permettra de poursuivre son développement au cours des années à venir.

Contacts presse :

Union Maritime de La Rochelle : Philippe Joussemet - 06 88 65 28 87

Port Atlantique La Rochelle : Sarah Boursier - 06 01 28 40 39

SOGET SA : Yoann Besse - 06 63 03 84 91 - Marie Wyciwski - 06 46 67 20 27